

# LE LYCEE NORD CARAÏBE BELLEFONTAINE A UNE SECTION EUROPEENNE D'ANGLAIS A PARTIR DE LA RENTREE 2013

## 1. QUE PROPOSE CETTE SECTION ?

- La section européenne est une OPTION qui propose une partie de l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL), en l'occurrence l'histoire et la géographie, **en anglais**.
- L'horaire est de 2 heures par semaine : 1 heure assurée par le professeur d'anglais ou par l'assistant et 1 heure par le professeur d'histoire et de géographie.

## 2. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA SECTION ?

- Encourager l'expression orale en anglais : apprentissage pratique, ludique et dynamique (avec comme support en DNL des documents variés liés aux programmes d'histoire et de géographie).
- Approfondir les connaissances des élèves sur l'Europe, la Caraïbe et le monde.
- Améliorer la pratique de la langue et étendre la culture générale des élèves.
- Développer la réflexion et l'ouverture d'esprit.
- Organiser des activités culturelles et d'échanges visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie du pays visité

## 3. A QUI S'ADRESSE LA SECTION EURO-CARIBEENNE ?

La section s'adresse à tout élève :

- Intéressé et motivé par l'anglais
- Aimant s'exprimer à l'oral
- Curieux, cultivé, ouvert sur le monde.

*Il n'est pas nécessaire d'avoir fait partie d'une section européenne en collège pour intégrer la section en lycée.*

## 4. COMMENT SE DERoule LE CURSUS « SECTION EUROPEENNE » AU LYCEE NORD CARAÏBE ?

- L'option facultative « section européenne » se poursuit en Première et en Terminale dans les séries L, ES, S à raison d'une heure de DNL (histoire et géographie) par semaine et d'une heure supplémentaire d'anglais.
- Les élèves peuvent présenter en classe de Première le Diplôme de Compétences en Langue qui est reconnu et constitue un atout pour l'entrée à l'université ou en Classe Préparatoire.
- Les élèves qui ont obtenu au moins 12/20 au bac en anglais tronc commun et 10/20 à l'épreuve spécifique « section européenne », ont sur leur diplôme de baccalauréat l'indication « section européenne d'anglais ». Cette épreuve peut également être adoptée comme option facultative avec un coefficient 2 pour tous les points au-dessus de 10.